



## CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 23 mai 2022 à 16 heures

## Ordre du jour

## Séance publique

Communications.

**Dossiers de M. le Bourgmestre**

- [1] **Organisation** - Contrats de Sécurité et Politique des Grandes Villes - - [2444141 \(R\)](#)  
Contrat de Sécurité et de Prévention 2022.- Subside à l'asbl "Transit" (Ministère de l'Intérieur).  
Octroyer un subside spécifique pour un montant de 1.015.150,93 EUR à l'asbl "Transit".- Article 30042/33202 du budget ordinaire 2022.
- 
- [2] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - [2464335 \(R\)](#)  
SAC.- Infractions de roulage.- Protocole d'accord.- Ajout du stationnement sur un emplacement PMR.  
Protocole d'accord modifié sur les infractions de roulage entre la Ville de Bruxelles et le Procureur du Roi.
- 
- [3] **Finances** - Taxes communales (enrôlement) - Réglementation - contentieux et collège fiscal - [2464148 \(R\)](#)  
Règlements-taxes 2023 - Centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique pour l'exercice 2023.  
1) Charger l'administration fiscale de la Région de Bruxelles-Capitale de l'établissement, de l'enrôlement, de la perception et du recouvrement des centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements touristiques pour l'exercice d'imposition 2023.- 2) Charger le Collège des Bourgmestre et Echevins de la notification de la décision prise au point 1 conformément à l'article 4/1 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26/01/2017 établissant les modalités de certains actes prévus par l'ordonnance du 23/12/2016 relative à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique.
- 
- [4] **Finances** - Secrétariat central FIN - - [2462836 \(R\)](#)  
Asbl "1001 Valises".- Convention de partenariat 2022.  
Convention de partenariat entre la Ville et la sa Tempora pour le "Balkan Trafik Festival".- Aide logistique.
- 
- [5] **Finances** - Secrétariat central FIN - - [2462698 \(R\)](#)  
Financement de l'hôpital CHU Brugmann et de l'hôpital HUDERF ressortissant de l'association hospitalière IRIS.- Caution solidaire pour la nécessité de crédits court terme pour 2022.- Conventions entre la Ville de Bruxelles et Belfius Banque.  
1) Principe de la caution solidaire pour les besoins en emprunts court terme pour l'hôpital CHU Brugmann ressortissant de l'association IRIS - année 2022 à concurrence d'un montant maximum de 40.000.000,00 EUR.- 2) Principe de la caution solidaire pour les besoins en emprunts court terme pour l'hôpital HUDERF ressortissant de l'association IRIS - année 2022 à concurrence d'un montant maximum de 20.000.000,00 EUR.- 3) Approuver les conventions de cautionnement entre la Ville et Belfius Banque.
-

[6] **Finances** - Secrétariat central FIN - - [2427372 \(R\)](#)

Financement des investissements.- Consultation du marché pour la conclusion d'emprunts destinés au financement du service extraordinaire de l'exercice 2016 de la Ville de Bruxelles et au financement de l'exercice 2017 de la Zone de Police de Bruxelles CAPITALE Ixelles.

1) Principe de lancement d'une consultation de marché (lots 1, 2, 3 et 4 ) pour la conclusion d'emprunts pour une dépense d'un montant de 100.228.766,04 EUR pour le financement du service extraordinaire afférent à l'exercice 2016 de la Ville.- 2) Principe de lancement d'une consultation de marché ( lots 5, 6 et 7 ) pour la conclusion d'emprunts pour une dépense d'un montant de 5.878.175,28 EUR pour le financement du service extraordinaire afférent à l'exercice 2017 de la Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles, sous réserve du mandat donné par celle-ci à la Ville de Bruxelles.- 3) Adopter la liste des banques qui seront invitées à déposer une offre sur base du règlement de consultation DET2016, soit les banques Argenta spaarbank NV, Belfius banque SA, BNP Paribas fortis, ING Belgique SA, KBC Bank.- 4) Désigner la Ville de Bruxelles comme pouvoir qui agirait pour lui-même et pour le compte de la Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles.- 5) Adopter les clauses administratives et techniques reprises dans le règlement de consultation n° DET2016.

---

**Dossiers de M. l'Echevin Hellings**

[7] **Centrale d'achats** - - Achats - [2455741 \(R\)](#)

Marché public de fournitures ayant pour but la fourniture d'une tondeuse à cylindres autoportée pour le Service des Sports du département Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports (CDA/012322/JCV).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a), de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges CDA/012322/JCV.- Dépense de 42.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 76410/14453 du budget extraordinaire de 2022 (sous réserve de son approbation par l'autorité de tutelle).- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 84 du Collège du 12/05/2022 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

---

[8] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Sports - [2448784 \(R\)](#)

Convention de partenariat avec l'asbl "ISF" pour l'organisation de l'événement de promotion du sport féminin "She Runs" du 12 au 18/09/2022.

Convention de partenariat avec l'asbl "International School Sport Federation" fixant les modalités d'organisation pour l'événement "She Runs".

---

**Dossiers de Mme l'Echevine Hariche**

[9] **Personnel** - Ressources humaines - - [2459567 \(R\)](#)

JUR - Département Organisation.- Modification du cadre organique.

Adopter le cadre organique du personnel modifié du Département Organisation.

---

[10] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2462080 \(R\)](#)

The Beit Project Assoc.- Convention de Partenariat.

Convention de partenariat entre The Beit Project Assoc et la Ville de Bruxelles (Bibliothèque Bruegel).

---

[11] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2461487 \(R\)](#)

Académie Royale des Beaux-Arts - Ecole supérieure des Arts.- Convention "Art et Vegetal - la Biennale d'Ath 2022".

Convention "Art et Vegetal - la Biennale d'Ath 2022" entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts / Ecole supérieure des Arts, l'asbl "Maison Culturelle d'Ath" et la Ville d'Ath.

---

**Dossiers de M. l'Echevin Dhondt**

[12] **Urbanisme** - Mobilité & Espace public - - [2463271 \(R\)](#)

Octroi d'un subside de 4.800,00 EUR à l'A.S.B.L. les Amis du Primerose

Octroi d'un subside de 4.800,00 EUR à l'ASBL les Amis du Primerose pour la création d'une fresque sur l'asphalte à Laeken.- Article 41006/33202 du budget ordinaire de 2022, sous réserve d'approbation du budget par la tutelle.- Trésorerie.

### ***Dossiers de M. l'Echevin Maingain***

- [13] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2464353 \(R\)](#)  
Règlement relatif à l'indemnisation des commerçants du chantier Toots.  
Adopter le règlement communal relatif à l'indemnisation des commerçants du chantier Toots.
- 

### ***Dossiers de Mme l'Echevine Jellab***

- [14] **Travaux de voirie** - - Zones vertes - [2457469 \(R\)](#)  
Concours "Fleurir Bruxelles 2022". - Règlement 2022.  
Règlement pour l'année 2022 concernant un concours de façades fleuries et de décorations florales extérieures visibles de la rue.
- 

- [15] **Travaux de voirie** - Secrétariat central TDV - - [2457686 \(R\)](#)  
TV/2022/125/EV - Avenant n° 1 à la convention du 20/04/2020 entre la Ville de Bruxelles et Bruxelles Environnement (TV/2020/26/EV).- Subside étude du parc Meudon.  
Avenant n° 1 (TV/2022/125/EV) à la convention de subside du 20/04/2020 (TV/2020/26/EV) par Bruxelles Environnement relative à l'étude du parc Meudon (restauration du maillage bleu du complexe Meudon à Neder-over-Heembeek).
- 

### ***Dossiers de Mme l'Echevine Persoons***

- [16] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2463719 \(R\)](#)  
Achat de collections pour les bibliothèques publiques néerlandophones de Bruxelles.- Convention-cadre.  
Convention-cadre entre la VGC et la Bibliothèque néerlandophone de la Ville de Bruxelles pour l'achat de collections pour les bibliothèques publiques néerlandophones de Bruxelles.
- 

- [17] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2463867 \(R\)](#)  
Utilisation des programmes du deuxième et du troisième degrés pour l'enseignement secondaire et l'enseignement secondaire spécialisé OV4.  
Utiliser les programmes de GO!.- Pour het "Atheneum Karel Buls" (numéro d'établissement 32177), l'Institut "Anneessens-Funck" (numéro d'établissement 32284), utiliser les programmes de deuxième et troisième années du GO!
- 

- [18] **Urbanisme** - Plan - Planification - [2459865 \(R\)](#)  
Abandon du PPAS n° 15-01 "Science".- Recommandations pour le Quartier européen.  
1) Abandon de l'élaboration du PPAS "Science".- 2) Communiquer cette décision aux instances régionales en charge de la planification territoriale.- 3) Prise en connaissance des recommandations établies pour le Quartier européen.
- 

- [19] **Urbanisme** - Plan - Topographie - [2461795 \(R\)](#)  
22 PLAN TOPO-EXPERTISE.- Plan d'alignement.- Rue du Houblon.- Plan 7522.- Adoption provisoire.  
1) Adopter provisoirement le plan d'alignement n° 7522.- 2) Charger le Collège des Bourgmestres et Echevins des formalités légales.
- 

### ***Dossiers de M. l'Echevin Pinxteren***

- [20] **Urbanisme** - Coordination et action de revitalisation - - [2462600 \(R\)](#)  
Parcours BD de la Ville de Bruxelles.- Programme 2022 : marché public de services ayant pour objet la réalisation de la fresque «Vandergoten» sur le pignon de l'immeuble sis boulevard Emile Bockstaël 302-304 à 1020 Laeken.- Principe.- (Réf. 20220426).  
Passation d'un marché public de services par procédure négociée sans publication préalable après consultation de 4 opérateurs économiques.- Cahier spécial des charges n° CAR/22/PN/236.- Dépense estimée à 45.375,00 EUR (TVA comprise).- Article 93022/74951 du budget extraordinaire de 2022 sous réserve d'approbation du budget par l'autorité de tutelle.- Projet AP22-14-2013.- Prendre pour information la décision n° 288 du Collège du 12/05/2022, en application de l'article 234 §§ 1 et 3 de la nouvelle loi communale.
-

## ***Dossiers de Mme l'Echevine Houba***

[21] **Centrale d'achats** - - Achats - [2460874 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but la conception, fabrication et installation d'une oeuvre d'art originale et pérenne de Felice VARINI pour l'atrium cylindrique central du futur centre administratif de la Ville de Bruxelles (CDA/012412/LDR).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, d), i), de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/012412/LDR.- Dépense de 227.000,00 EUR, T.V.A. de 6% comprise.- Article 10433/74951 du budget extraordinaire de 2022 (sous réserve de l'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle).- Emprunt.

[22] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Beaux-Arts - [2462919 \(R\)](#)

Tourisme 2022.- Convention de partenariat entre la Ville, le CPAS et l'asbl "Rock The City".

Adopter la convention de partenariat entre la Ville, le CPAS de la Ville et l'asbl "Rock The City", qui a pour objet de définir l'aide financière apportée par la Ville à l'asbl dans le cadre de ses missions.

[23] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Beaux-Arts - [2462714 \(R\)](#)

Culture - Subsidés spécifiques à plusieurs associations : 27.425,00 EUR.

Octroyer des subsidés spécifiques pour un montant total de 27.425,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

- 1)1.700,00 EUR à l'asbl "Idoru" pour le Brussels Porn Film Festival 2022; ED 22/20796;
- 2)2.500,00 EUR à l'asbl "Artaddict" pour l'Art Truc Troc & Design 2022; ED 22/20647;
- 3)2.000,00 EUR à l'asbl "Dolle Mol Project" pour le projet « Le Printemps du Dolle Mol – Cycle d'expositions ».; ED 22/20426;
- 4)1.725,00 EUR à l'asbl "Organum Novum" pour le Festival d'été "L'Eté de l'Orgue " 2022; ED 22/20425;
- 5)750,00 EUR à l'asbl "Les Volontaires de Bruxelles 1830" pour la marche annuelle commémorant la bataille de Bruxelles; ED 22/20424;
- 6)5.000,00 EUR à l'asbl "Zoart" pour son fonctionnement; ED 22/20422;
- 7)750,00 EUR à l'asbl "L'Estampille", espace - rencontre pour son fonctionnement; ED 22/20418;
- 8)1.750,00 EUR à l'asbl "Chicago Back" pour la soirée culturelle "Ramadan 2022"; ED 22/20417.  
- Article 77210/33202 du budget ordinaire 2022.
- 9)3.000,00 EUR à l'asbl "Tremplins" pour le festival Bruxelles Babel 2022; ED 22/20423;
- 10)2.000,00 EUR à l'asbl "La Chapelle des Minimes" pour l'organisation de concerts cantates de JS Bach; ED 22/20421;
- 11)250,00 EUR à l'asbl "Comité International de Musique et de Festivals Pro Musica Pulchra" pour le projet «Promenade d'orgue»; ED 22/20420;
- 12)6.000,00 EUR à l'asbl "VKRS" pour l'organisation de l'édition 2022 du Festival VKRS aux Riches Claires; ED 22/20419;  
- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2022, sous réserve de l'approbation du budget 2022 par l'autorité de tutelle.

## ***Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele***

[24] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales** - Opérations immobilières - - [2197519 \(R\)](#)

Rue Léopold - passage souterrain - bail emphytéotique.

Autoriser la Ville, représentée par sa Régie foncière, à céder un volume en tréfonds sous la rue Léopold d'une superficie de lare 10ca 73 dma (110,73 m<sup>2</sup>) en bail emphytéotique pour une durée de 27 ans prolongeable au profit du Théâtre de la Monnaie moyennant une redevance annuelle de 6.434,00 EUR (indexés).

[25] **Urbanisme** - Plan - Planification - [2460348 \(R\)](#)

Planification et Développement.- Occupation temporaire.- Gros Tilleul.- Convention d'occupation.

- 1) Convention d'occupation à titre précaire entre l'asbl "Camping 58" et la Ville de Bruxelles relative au bâtiment et au terrain extérieur y adossés sis 2A avenue du Gros Tilleul à l'angle avec l'avenue du Bouchout.- 2) Le Collège est chargé des modalités d'exécution.

[26] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2464408 \(R\)](#)

OPP/2019/035.- Place du Samedi 1-3.- Location des espaces.- Garantie locative Allianz.

Constitution de la garantie locative relative à la location de deux étages dans l'immeuble.- Garantie bancaire à hauteur de 193.492,27 EUR.- Article 93066/51451 du budget extraordinaire 2022 (sous réserve d'approbation du budget par l'autorité de Tutelle).